



## **LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE**

### Aux représentant-e-s des médias

La gestion du patrimoine arboré,  
une préoccupation constante des services d'entretien

## **Soins et sécurité pour les arbres de la ville**

**La Ville de Neuchâtel prend soin de son patrimoine arboré, avec des mesures différenciées selon qu'il se trouve en zone urbaine, dans la forêt profonde ou dans les zones boisées périurbaines. Afin de rajeunir ces zones boisées proches de la ville, gage de bonne santé pour la forêt et de sécurité pour les riverains, le Service des forêts va réaliser des coupes dans le nord de la ville. De son côté, le Service des parcs et promenades va également procéder à des coupes en milieu urbain, qui laisseront place à de nouvelles plantations.**

Les deux services en charge de la gestion des arbres en ville de Neuchâtel, le Service des parcs et promenades et celui des forêts, ont des missions spécifiques : le premier s'occupe des sujets urbains, tels que les arbres d'alignement, ceux des parcs ou encore les arbres à caractère historique, comme le grand platane de Prébarreau qui, jeune, a vu encore couler la rivière du Seyon à la place de la rue de l'Ecluse. De son côté, le Service des forêts gère, comme son nom l'indique, les zones boisées du nord de la ville, remplissant des missions de production, de protection, d'accueil et de maintien de la biodiversité. Ces deux entités ont en commun de veiller à la sécurité des personnes et des biens.

« Les arbres sont notre meilleur allié pour faire face au réchauffement climatique, a expliqué la conseillère communale Christine Gaillard lors d'une visite de presse. Les zones forestières constituent un poumon vert qui absorbe les gaz polluants, offrent de beaux espaces de détente et abritent une part importante de la biodiversité ». « En ville, les arbres nous offrent une protection naturelle contre les îlots de chaleur tout en participant à la qualité du paysage urbain. C'est pourquoi nous veillons à chacun de ces sujets avec le plus grand soin », a dit de son côté sa collègue Violaine Blétry-de-Montmollin, directrice des infrastructures.

### **Coupes en lisière de forêt**

Pour autant, si les services de la Ville soignent avec attention ce patrimoine arboré, celui-ci nécessite d'être renouvelé régulièrement. C'est le cas notamment dans la forêt du Plan, au-dessus des rues du Rocher et Charles-Knapp, ainsi qu'au sud du Jardin

botanique. Des coupes de quelques 150 arbres en lisière de forêt seront prochainement réalisées. « Elles auront très peu d'impact sur le paysage, explique Jan Boni, ingénieur forestier. Et elles sont nécessaires pour des raisons de sécurité. Au Plan, des arbres avaient été coupés à mi-hauteur il y a 30 ans, pour dégager la vue. Malheureusement, sur ces blessures, la pourriture s'est installée, fragilisant l'arbre, ce qui à terme serait dangereux pour les promeneurs. » De même, certains arbres sont situés trop près de bâtiments et feront place à une lisière étagée favorable à la biodiversité. C'est le même souci de sécurité des piétons qui commande la coupe de quelque 40 tiges au sud du Jardin botanique, de même que la nécessité de rajeunir une forêt dont bon nombre de sujets sont pourris de l'intérieur.

En milieu urbain, où les arbres sont soumis à d'importantes contraintes qui accélèrent leur vieillissement, une cinquantaine de remplacements sont également au programme cette année. « Le patrimoine arboré est un bien précieux qui demande de l'anticipation dans sa gestion, pour léguer aux générations futures un climat sain ainsi qu'un paysage de qualité », a indiqué Vincent Desprez, chef du service des parcs et promenades. A noter que chaque année, le service replante plus d'arbres qu'il n'en coupe.

Neuchâtel, le 25 janvier 2019

Direction de l'environnement  
Direction des infrastructures

**Renseignements complémentaires:**

Christine Gaillard, conseillère communale, directrice de l'environnement, 032 717 76 02, [christine.gaillard@ne.ch](mailto:christine.gaillard@ne.ch)

Violaine Blétry-de Montmollin, conseillère communale, directrice de la sécurité, 032 717 72 03, [violaine.bletry-demontmollin@ne.ch](mailto:violaine.bletry-demontmollin@ne.ch)

Jan Boni, ingénieur forestier, 032 717 76 88, [jan.boni@ne.ch](mailto:jan.boni@ne.ch)

Vincent Desprez, chef du service des parcs et promenades, 032 717 86 62, [vincent.desprez@ne.ch](mailto:vincent.desprez@ne.ch)